

ARRETE
portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2025

2025.61

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE de adjoint administratif territorial principal de 2ème classe

Le Maire de GUERIGNY

Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu le Code Général des Collectivités,
Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX

ARRETE

Article 1 : Tableau d'avancement

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations	Avis
Mme FEBVRE-MORALES <i>Nadia</i>	adjoint administratif territorial	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	1	Après examen professionnel	Favorable
Mme MICHEL <i>Claudia</i>	adjoint administratif territorial	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	1		Favorable

Total promouvables : 2

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 2

Total promus : 2

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 2

Fait à GUERIGNY
Le 07/11/2025
Le Maire

